



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

réglementation

Question écrite n° 122351

Texte de la question

M. Gérard Weber attire l'attention de M. le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et des professions libérales sur les labels des produits de consommation courante. Les labels se multiplient pour faire face à la concurrence et attirer les consommateurs. Mais la législation dans ce domaine n'est pas récente et nécessiterait d'être adaptée pour mieux prendre en compte le contexte actuel. Il le prie de bien vouloir lui préciser si cette mise à jour est prévue dans les prochains mois et les mesures qu'il entend prendre pour protéger au mieux les consommateurs face à la prolifération de ces labels « marketing ».

Données clés

Auteur : [M. Gérard Weber](#)

Circonscription : Ardèche (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122351

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : PME, commerce, artisanat et professions libérales

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 avril 2007, page 3904